



UN NOUVEAU SYSTÈME, ENFIN MONDIAL, DE COMPTABILITÉ NATIONALE EN 1998

Georges Honoré, rapporteur de la CCTN

Les comptes de la Nation vont changer de base dans 4 ans. Les besoins d'information évoluent et se mondialisent, obligeant l'ONU à revoir les concepts de la comptabilité nationale.

Pour l'Europe, une normalisation des méthodes va enfin permettre de mieux agréger les comptes des pays européens.

Cet article présente les principales modifications générales du cadre comptable. Un prochain article se focalisera sur les modifications spécifiques au domaine des transports.

Quand ils commentent l'actualité économique, les journalistes font régulièrement référence au taux d'évolution du PIB, soulignant le caractère maintenant familier de certains agrégats de la comptabilité nationale. Pourtant, les comptes de la Nation n'ont que quarante ans. En effet, le premier Système de Comptabilité Nationale (SCN) a été publié par l'ONU en 1952.

Dans les années 1980, le besoin d'une révision des concepts et d'une meilleure harmonisation mondiale s'est fait sentir, avec l'émergence de nouveaux problèmes (préoccupations écologiques, explosion des dépenses de santé, prépondérance des services, libération des mouvements de capitaux...), ceci sans oublier les problèmes anciens omniprésents (prise en charge de l'inflation, suivi des inégalités sociales, adaptation aux pays en voie de développement,...).

Un système vraiment mondial

Un nouvel effort d'harmonisation internationale a donc été mené sous l'égide du bureau statistique des Nations Unies, avec la collaboration de l'OCDE et de la CEE, et, point très important, avec la participation active du FMI et de la Banque Mondiale. En effet, ces deux organismes avaient une certaine tendance, dans le passé, à imposer leurs propres références comptables aux pays en voie de développement qui sollicitaient leurs aides.

Ce travail a abouti avec la diffusion récente du nouveau SCN 93 par l'ONU. Ce dernier marque, de plus, l'abandon du système des Comptes en Produit Matériel par l'ensemble des pays socialistes, Chine incluse. Il devient ainsi vraiment mondial.

Une harmonisation européenne effective

En Europe, les progrès vers l'harmonisation ont été lents. Chaque pays remplit le cadre central à sa manière. Au delà des disparités dans la qualité de l'information statistique, les incohérences des comptes au sein de la CEE sont nombreuses, et, par exemple, rendent impossible toute comparaison des comptes des transports d'un pays à l'autre.

Dans la nouvelle base, l'harmonisation européenne portera sur les tableaux, les délais de parution et l'utilisation d'une nomenclature commune européenne et mondiale.

COMPTABILITÉ NATIONALE

La France, toujours en éclaircissement

La France, de son côté, fera porter ses efforts, entre autres, sur les comptes de patrimoine, encore très lacunaires, et sur l'enrichissement des systèmes d'information intermédiaires entre la statistique et les comptes.

Un calendrier tendu

La sortie des nouveaux comptes est prévue au printemps 1998.
-L'année 1994 sera consacrée à la méthodologie.
-En 1995-1996, on estimera les années de base 1990 à 1994.
-En 1997, les comptes 1995-1996 et les rétrapolations sortiront.
-Le compte 1997 serait bouclé au printemps 1998.

Ces travaux seront menés en parallèle avec les comptes actuels. Dès maintenant, une trentaine de groupes de travail se sont constitués à l'Insee afin de régler les problèmes méthodologiques. Ils devront bien sûr travailler de façon cohérente avec Eurostat.

Cohérence avec les comptes trimestriels

Autre innovation, le rapprochement des comptes trimestriels et des comptes annuels mettra fin aux divergences entre le compte provisoire et les comptes trimestriels, tous deux diffusés par l'Insee en mars-avril.
On envisage de plus un recadrage quinquennal des comptes.

UN CADRE COMPTABLE ENRICHIS

Une production "apurée" des aides et des taxes

Examinons maintenant de façon plus détaillée chacun des trois grands groupes de comptes du SCN, les **comptes courants**, les **comptes d'accumulation** et les **comptes de patrimoine**.

Dans le **compte de production**, la mesure de la valeur ajoutée sera améliorée par sa valorisation au "prix de base", c'est-à-dire hors taxes spécifiques mais subventions aux produits incluses, soit l'inverse des conventions actuelles.

Ainsi, les raffineurs n'auront plus leur valeur ajoutée gonflée par la TIPP. A l'inverse, la RATP ne pourra plus se plaindre de la faiblesse de sa production, actuellement amputée par certaines subventions aux transports collectifs.

Encore faudra-t-il bien répartir les subventions publiques entre les aides à la consommation, celles à l'exploitation ou à l'investissement, les aides sociales, les apports en capital ou les effacements de dettes... Ceci n'est pas évident pour la SNCF par exemple.

Un compte d'exploitation en temps réel

Le **compte d'exploitation** cherche à mieux cerner la réalité économique, en supprimant si possible, les délais d'enregistrements comptables. Ainsi, les administrations publiques se rapprocheraient de la notion de dépenses engagées, et non payées.

Des intérêts toujours impurs

De même, on enregistrera les intérêts courus, et non versés. Mais la comptabilisation des intérêts restera nominale et ne prendra pas en compte l'allègement des dettes dû à l'inflation.

Trois comptes de revenus

La notion de **revenu** est complexe, car elle regroupe, dans le langage courant, les revenus du travail, ceux du capital, des transferts, des plus-values, etc.. De plus, le revenu prend un sens très différent selon le secteur institutionnel concerné (ménages, entreprises, administrations, banques, reste du monde). Pour mieux ventiler ces revenus selon leurs origines, on distinguera :

-l'allocation **primaire** des revenus de la propriété (intérêts,...)

-la redistribution **secondaire** par l'impôt sur les revenus, les cotisations et prestations sociales, les autres transferts en espèces.

-la redistribution en nature des frais d'éducation et de santé.

L'Education nationale sera consommée

En effet, selon les pays, les dépenses d'éducation ou de santé sont, soit à la charge des administrations, soit payées directement par les ménages. Afin de faciliter les

COMPTABILITÉ NATIONALE

comparaisons internationales, on ajoutera au revenu des ménages des prestations "en nature" de l'éducation nationale ou des services publics de santé.

Ensuite, l'utilisation du revenu final se fera, comme actuellement, entre la consommation et l'épargne. Les revenus et la consommation seront ventilés par catégories socio-professionnelles, redonnant ainsi à la comptabilité nationale sa vocation d'analyse des disparités sociales.

PIB ou Produit Net hors CCF

La **consommation de capital fixe** (CCF), l'usure des routes ou du matériel par exemple, peut être assimilée à une consommation intermédiaire. En l'imputant au compte de production, on obtient des soldes nets pour la valeur ajoutée, les revenus et l'épargne. Cette prise en compte de la consommation de capital sera très intéressante pour le secteur des transports, gros consommateur de matériels et d'infrastructures. Il s'agit là d'une avancée qui devrait faciliter la réalisation du compte satellite des transports.

Comptes d'accumulation et patrimoine

Après l'épargne, quatre comptes d'accumulation permettront de mieux décrire les variations du patrimoine national:

- le compte de **capital** (FBCF, achat de terrain, transferts,...).
- le compte **financier** (trésorerie, créances et endettement).
- les **autres modifications d'actifs** (destructions,...)
- les comptes de **réévaluation** (plus et moins-values diverses).

Une FBCF encore très matérielle

La **formation brute de capital fixe** (FBCF) s'enrichira de quelques investissements dits immatériels, comme les logiciels, les droits d'auteurs, les frais d'exploration minière, les brevets,...

Mais on exclura la recherche, ce qui est peu rationnel. De même, on exclura les dépenses publicitaires, la formation professionnelle, et de façon plus générale tout ce qui touche au capital humain, aux armements, aux droits à la retraite...

Mouvante sphère financière

Le **compte financier** a toujours été problématique, avec la diversification des instruments financiers, la spéculation monétaire, l'internationalisation des transferts de capitaux... Rappelons combien la simple fluctuation des changes peut perturber les comptes des secteurs aériens et maritimes, où une part non négligeable de l'activité se réalise en dollars.

Le nouveau système permettra de mieux dégager une production de service bancaire.

Dans le **compte de réévaluation**, on distinguera les augmentations réelles des actifs des plus ou moins-values nominales, ceci par simple déduction du taux d'inflation.

Des comptes de patrimoine rapides et fiables

Les **comptes de patrimoine** seront améliorés. En effet, ces derniers ont quelques difficultés à s'imposer en France. Ils se heurtent, comme en comptabilité d'entreprise, à la diversité des méthodes de valorisation des actifs (au prix d'achat historique, au prix du marché, souvent spéculatif, au coût de remplacement, au prix de liquidation, par actualisation des recettes,...).

Les comptes du **patrimoine financier** devraient permettre de mieux suivre l'endettement des entreprises, en particulier grâce au rapprochement actuel des données sur les bilans des entreprises et des comptes financiers de la Banque de France.

Groupe de pression écologique

© O E S T

Synthèse. Avril 1994

Les comptes du **patrimoine non financier** sont publiés avec des délais encore importants et à un niveau de détail insuffisant. De nombreux progrès sont attendus dans ce domaine.

L'accord reste cependant partiel en matière de valorisation du patrimoine collectif. En effet, les écologistes ont fait pression pour mesurer l'activité en tenant compte de l'épuisement des ressources naturelles et de la dégradation de l'environnement.

COMPTABILITÉ NATIONALE

Un compte satellite de l'environnement

Cependant, des progrès significatifs ont été faits dans ce domaine, avec la publication par l'ONU d'un Système de Comptabilité Economique de l'Environnement (SCEE). Aussi, le SCN recommande la réalisation de comptes satellites de l'environnement. Il intègre de plus, dans son compte central, un bilan des ressources minières, et il isole les dépenses de protection de l'environnement ou de traitement des déchets.

De son côté, l'OCDE a édité des manuels méthodologiques sur l'évaluation des nuisances. Ces travaux sont à la base de l'évaluation des coûts sociaux de la route présentés dans le rapport des comptes des transports.

mais pas de "PIB vert"

Cependant, il n'est pas question de mettre au même niveau la comptabilité économique du cadre central et les concepts encore flous du patrimoine naturel. Il y aura donc des comptes satellites de l'environnement, mais pas de "PIB vert".

SCHEMA GENERAL _ COMPTES ECONOMIQUES INTEGRES (SCN-ONU)

		R. Monde Ménages Admin. Publ. Inst. Financ. Sociétés					R. Monde Ménages Admin. Pub Inst. Financ. Sociétés			
COMPTES COURANTS				COMPTES D'ACCUMULATION						
		Total	France		Compte de CAPITAL		Total	France		
PRODUCTION		1093			-rappel Epargne		-300			
-exportations		-1124	-31			FBCF(form.br.cap.fixe)		905		
Production		7947			Δ Stocks		-16			
Impôts sur produits		606			-Consom. Capital Fixe		-589			
-Consom. Intermédiaires		-3775			Acquisit/Terrains etc		(±20)			
Val.ajoutée brute		4778			Transferts / capital		(±95)			
-Consom.Capital Fixe		-589			Capacité financement		0			
Val.Ajout.Netto+sold ext		4158	-31							
EXPLOITATION				Compte FINANCIER						
-rémunérations		-2593			Δ / Or et DTS		-2			
-impôts de production		-596			Δ monnaie & dépôts		622			
Excédent d'exploitation		450			Δ titres		355			
Revenu mixte (Menag)		555			Δ prêts		318			
REVENU Allocation primaire				Δ actions						
±revenu de la propriété		1607			Δ reserv. assurances					
Revenu primaire		4158			Δ autres					
Distribution secondaire				Δ Total financier						
± Impôts/revenus+patrim		429			Autres variations des actifs					
± Cot.Sociales		1070			création act. non produit					
± Prestations sociales		881			disparit. act. non.prod					
± transferts divers		620			destruc. non assurable					
Revenu disponible		4158			saisies					
Redistribution en nature				ajustement/val.résiduel						
± Prest.en nature		720			Changmt.nomenclature					
Revenu ajusté		4158			Réévaluation					
UTILISATION DU REVENU				Δ actifs produits						
-Consommation		3858			Δ actifs non produits					
Epargne		300			variation nette					
				Δ actifs financiers						
					1135					

les soldes courants peuvent être présentés en valeur brute, ou nette de la CCF

COMPTES DE PATRIMOINE

Patrimoine d'ouverture		Var. de patrimoine		Clôture	
actifs produits	11482	+710 (=410+300)		12192	Données France 1985 fournies à titre illustratif en Millions de F (source INSEE A.Vanoli)
actifs non produits	5778	+129 (=131-2)		5907	
valeur nette	17260	+839 (= 300-2+541)		18099	
actifs financiers=passif	24000	+2894 (=1759+1135)		26894	

Gen, Dom, Fab, marges et régions

Dans un prochain article, on abordera certains problèmes importants pour le compte des transports :

- la suppression du concept de "Grande Entreprise Nationale",
- la régionalisation à partir des comptes en "unités locales",
- l'intégration des Départements d'Outre Mer,
- la "fabisation" des échanges de services de transport,
- la création d'une "marge" de transport de marchandises.

Compte satellite des transports

De même, la mise en place d'un compte satellite des transports fera l'objet de développements spécifiques. Ce compte décrira l'ensemble des comptes des agents concernés, y compris le transport pour compte propre, en séparant bien les fonctions (investissement, gestion d'infrastructures, transport pur, chaîne logistique), ceci afin de répondre pour chaque mode aux questions :

- combien cela coûte?
- qui finance?
- qui en bénéficie?